

# entrées libres

Écrire et lire l'Enseignement catholique / N° 10 / juin 2006

RENCONTRE  
**Jacques NIMIER**

**Vacances, j'oublie tout?**

SAS  
**Réconcilier le jeune avec l'école**

entrées libres n°10 - juin 2006  
Mensuel - ne paraît pas en juillet-août  
Bureau de dépôt: 1099 Bruxelles X  
N° d'agrégation: P302221

édito

3 Statut des directeurs: vers la fin d'une saga?

des soucis et des hommes

4 Statut des directeurs: l'Arlésienne?  
5 Qu'attendre d'une lettre de mission? UFAPEC: 50 ans et des défis actuels

entrez, c'est ouvert!

6 La science à Chooz  
Pardoner pour avancer  
7 Lauriers - Quand les internes sortent...

l'exposé du moi(s)

8 Jacques NIMIER  
Affects et maths

mais encore...

10 Gare aux parents récalcitrants!  
11 Inscriptions: à l'affut des refus

recto verso

12 Vacances, j'oublie tout?

et vous, que feriez-vous?

14 Bon pour un an

avis de recherche

16 À la flamande

retroviseur

18 La leçon - Mme E. DE PRESSENSÉ

écoles du monde

19 Saga Africa

zoom

20 SAS: réconcilier le jeune avec l'école

service compris

22 Merci Myriam! - Université d'été  
Concours photo - Un an déjà!

entrées livres

23 Spécial vacances

hume(o)ur

24 Si j'avais un marteau...



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

**entrées libres**

Jun 2006 - N° 10  
Périodique mensuel (sauf juillet et aout)

**entrées libres** est la revue de l'Enseignement catholique en Communautés francophone et germanophone de Belgique.

[www.entrees-libres.be](http://www.entrees-libres.be)  
[redaction@entrees-libres.be](mailto:redaction@entrees-libres.be)

**Rédacteur en chef et éditeur responsable**

François TEFNIN (02/256.70.30)  
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

**Secrétaire**

Nadine VAN DAMME (02/256.70.77)

**Création graphique**

Anne HOOGSTOEL

**Membres du comité de rédaction**

Michel BERHIN  
Jean-Pierre DEGIVES  
Béatrice GEORGERY  
Brigitte GERARD  
Thierry HULHOVEN  
Marie-Noëlle LOVENFOSSE  
Marthe MAHIEU  
Bruno MATHELART  
Paule PINPURNIAUX  
Guy SELDERSLAGH  
Myriam TONUS  
Jacques VANDENSCHRICK

**Publicité**

Marie-Noëlle LOVENFOSSE  
(02/256.70.31)

**Abonnements**

Laurence GRANFATTI (02/256.70.72)

**Imprimerie**

IPM Ganshoren

**Tarifs abonnements**

1 an: Belgique: 16 € - Europe: 25 € -  
Hors Europe: 28 €  
2 ans: Belgique: 30 € - Europe: 48 € -  
Hors Europe: 54 €

À verser au compte n° 191-0513171-07 du SeGEC  
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles  
avec la mention "entrées libres".

Les articles paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs.

Les titres, intertitres et chapeaux sont de la rédaction.

Textes conformes aux recommandations orthographiques de 1990.

**entrées libres** est imprimé sur du papier Black Label fabriqué par Burgo-Ardenne, entreprise certifiée 14001 et qui utilise du bois certifié PEFC.



# Statut des directeurs: vers la fin d'une saga?

À l'heure d'écrire ces quelques lignes, la concertation avec le gouvernement sur le projet de statut des directeurs est encore en cours.

C'est dès 2003 que les discussions sur le sujet ont été entamées et qu'un premier projet de texte voyait le jour.

L'économie du texte actuel est, *grosso modo*, restée la même qu'en 2003. Quels en sont les grands axes? Il précise les missions du directeur, tant en ce qui concerne les aspects relationnels qu'administratifs et pédagogiques. Il détermine aussi une série de directives ayant trait à la lettre de mission du directeur, au déroulement du stage qui précède sa nomination, à l'évaluation formative dont il sera l'objet tous les 5 ans et à l'aide administrative spécifique aux directeurs du fondamental.

## DIFFICULTÉS

Les discussions sur le texte ont donné lieu à de sérieuses tensions, voire à des conflits. Ces difficultés se sont particulièrement concentrées sur les exigences du gouvernement en matière de formation, notamment en raison de sa volonté d'organiser un jury unique (sorte de jury d'État) pour l'ensemble de la Communauté française, pour ce qui relève de la partie inter-réseau de la formation. L'ensemble de la concertation a fait l'objet d'une approche coordonnée avec les associations de directeurs de l'enseignement catholique et

les organisations représentatives des PO subventionnés.

## VERS UN COMPROMIS

Les éléments du compromis qui se dessine sont les suivants: le gouvernement accepterait de renoncer au jury unique. La certification du volet inter-réseau de la formation serait assurée par les universités, les Hautes Écoles ou l'enseignement de promotion sociale. Les écoles et les instituts supérieurs de pédagogie pourraient également se charger de la formation, mais ils devraient s'accorder avec l'un des trois opérateurs cités ci-dessus pour ce qui est de la certification. Les formations réseau, quant à elles, pourraient être assurées et certifiées par les opérateurs du réseau.

Pour ce qui concerne l'obligation d'une formation préalable à l'admission au stage: dans un contexte de pénurie, cette condition a pour effet de rétrécir le champ de recrutement. C'est pourquoi, on inclurait dans le texte une disposition s'appliquant à la situation où seul un candidat répondrait aux exigences de formation prévues par le décret. Dans ce cas, il serait permis de mettre ce candidat en concurrence avec d'autres, qui ne rempliraient pas ces exigences. Par ailleurs, le SeGEC essaiera de proposer une offre de formation, par exemple au début du mois de juillet, pour permettre à des candidats désignés avant la fin de l'année scolaire de se former avant leur admission au stage au mois de septembre.

## CONSTRUIRE UNE RELATION DE CONFIANCE

On le sait, il est essentiel qu'une relation de confiance puisse s'établir entre le PO et le futur chef d'établissement. C'est dans cet esprit qu'à notre demande, une disposition prévoira que la lettre de mission fasse l'objet d'une délibération entre le PO et le candidat directeur et ce, avant l'entrée en fonction de ce dernier. Cela permettra de s'accorder sur les termes d'un engagement fondé sur la réciprocité. Enfin, pour ce qui est de l'aide administrative, le gouvernement concrétisera son engagement de réduire de 6 périodes la charge des directeurs avec classe. Le texte crée également un cadre légal pour une solution structurelle sous la forme de moyens financiers octroyés aux PO, à utiliser par école ou dans le cadre de projets coopératifs. Gageons que, bien utilisés, ils permettront un progrès nécessaire et très attendu. ■

ÉTIENNE MICHEL  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SEGEC

Le 16 juin 2006



# Statut des directeurs: l'Arlésienne?

## DES MISSIONS NOMBREUSES

Dans les enseignements fondamental, secondaire et de promotion sociale - auxquels s'applique le décret -, le directeur met en œuvre au sein de l'établissement le projet pédagogique de son pouvoir organisateur dans le cadre de la politique éducative de la Communauté française. Ses missions sont d'ordre relationnel, administratif, matériel, financier, pédagogique et éducatif. Il pilote le projet d'établissement et veille à l'actualiser. Avant de recruter un directeur, le PO consulte le conseil d'entreprise ou l'instance de concertation locale sur le profil de la fonction à pourvoir. Il arrête ensuite ce profil, qui servira de base à l'appel à candidatures et à la lettre de mission (*voir ci-après*).

## DES DIRECTEURS FORMÉS

Pour se préparer à leur fonction, une formation sera organisée. Celle-ci comporte un volet inter-réseaux (60h) et un autre spécifique au réseau (60h). Ces formations sont certifiées... ou non (les candidats sont admis ou refusés). Une partie de la formation est suivie avant l'admission au stage, l'autre partie doit l'être avant nomination.

**Il avait déjà suscité de nombreuses concertations en 2003, voire des manifestations. Faute d'accord, il avait été remis à plus tard.**

**Le statut des directeurs fait à nouveau l'objet d'un projet de décret qui devrait aboutir prochainement... Si tout va bien!**

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE, BRIGITTE GERARD ET FRANÇOIS TEFNIN

Dans l'enseignement catholique, ces dispositions confirment des pratiques de formation déjà mises en place depuis de nombreuses années à l'intention des futurs ou des jeunes directeurs, même s'il faudra tenir compte de nouvelles contraintes d'organisation.

## UNE LETTRE DE MISSION

À son entrée en fonction, le directeur reçoit du pouvoir organisateur une lettre de mission. Celle-ci a pour objet de spécifier les missions du directeur, les priorités qui lui sont assignées et les délégations que lui confie le PO. Préalablement à sa rédaction, elle fait aussi l'objet d'une consultation du conseil d'entreprise ou de l'organe de concertation locale. Elle a une durée

de vie de 6 ans et peut être adaptée, notamment en fonction des besoins de l'établissement.

## ÉVALUATION

Après la 1<sup>re</sup> année de stage, le PO procède à une évaluation fondée notamment sur l'exécution de la lettre de mission. Une mention "favorable, réservée ou défavorable" en découle. Le directeur sera nommé après obtention d'une mention "favorable" à la fin de la 2<sup>e</sup> année. Tous les 5 ans, chaque directeur fait l'objet d'une évaluation par le pouvoir organisateur. En référence à la lettre de mission, l'évaluation s'inscrit dans une optique "formative". Le PO et le directeur conviennent ensemble des améliorations à apporter. ■

## SPÉCIFICITÉ

*"Dans l'enseignement de promotion sociale, explique Gérard BOUILLOT, Secrétaire général de la Fédération de l'Enseignement de Promotion Sociale Catholique, les conditions de recrutement des directeurs sont les mêmes que pour les autres niveaux d'enseignement. Mais les pratiques sont quelque peu différentes. D'une part, chez nous, les enseignants nommés définitivement en fonction principale complète ne sont pas nombreux et, d'autre part, la proximité avec le monde du travail pousse à recruter des personnes venant des milieux professionnels. Il arrive aussi qu'on confie la direction d'une école à un candidat issu du personnel auxiliaire d'éducation. Nous comptons sur l'engagement du gouvernement à revoir son texte trop restrictif. Cela nous évitera de vivre en vase clos ou de laisser des postes inoccupés faute de candidats issus de l'enseignement".*

## qu'attendre d'une lettre de mission?

La lettre de mission est un des éléments du statut des directeurs. Qu'en attendre? La question est posée à deux présidents de PO et à deux directeurs.

■ **Pierre DUFOUR**, président de PO d'écoles fondamentales et secondaires:

*"L'engagement d'un directeur est un des actes importants du PO, car il sera de manière permanente son bras droit dans l'école. Il y a lieu de bien le choisir et de bien définir la répartition des responsabilités. Cela dépend fortement du contexte dans lequel on se trouve, des besoins particuliers de l'école. Il faut se mettre d'accord avec ce directeur sur la manière dont il va travailler et dont il rendra compte au PO. Cela me semble être quelque chose de positif. Les écoles de notre réseau travaillent en référence à l'évangile, mais le projet éducatif des établissements a un certain nombre de particularités, que l'on peut montrer dans la lettre de mission".*

■ **Gérard DEFFRENNES**, président de PO d'écoles fondamentales et secondaires:

*"La lettre de mission permet de clarifier et de préciser les relations entre le directeur et le PO. Elle doit rester une prolongation de l'acte contractuel entre les deux parties, sans intervention d'une instance de concertation locale ou d'organes extérieurs. La lettre de mission doit se focaliser sur des objectifs particuliers et propres à chaque établissement, que le directeur aura comme responsabilité de réaliser dans les délais convenus. Elle doit être claire et précise, en vue d'éviter toute querelle d'interprétation et de donner naissance à des litiges. La relation de confiance est capitale dans les rapports qui lient le directeur à son PO. Dès lors, il paraît normal que la constitution de la lettre de mission fasse l'objet d'une concertation entre les deux parties, sans pour cela diminuer l'autorité du PO. Il faut donc que la lettre de mission apporte un plus et non une nouvelle contrainte et lourdeur administrative".*

■ **Jean-Pierre MERVILLE**, président du Collège des directeurs (enseignement fondamental):

*"La lettre de mission est l'une des avancées les plus significatives du décret; elle constitue la contractualisation explicite des relations entre le PO et sa direction. J'y vois un outil de gestion, du management de l'école, extrêmement adaptable aux situations de terrain précises. La lettre de mission précisera, dans toutes les têtes, le projet que l'école veut voir mener. Par ailleurs, qu'il y ait consultation des enseignants avant, c'est évidemment le bon sens; le PO et la direction ne vont pas faire ça dans leur coin, sans s'occuper du reste de l'école!".*

■ **André COBBAERT**, président de la Fédération des associations de directeurs (enseignement secondaire):

*"On peut attendre une clarification des mandats, dans les différents domaines. Quelle est l'étendue des tâches et des responsabilités du directeur, y compris vis-à-vis de ses personnels? C'est assez positif. Cela n'apporte peut-être pas grand-chose dans certains PO où les tâches sont déjà spécifiées. C'est surtout difficile pour les jeunes directeurs... Ceux qui commencent ne mesurent pas toujours l'étendue des tâches; peut-être que pour eux, il est important d'avoir une lettre de mission. Aujourd'hui, la diversité des tâches de l'école est énorme, et les PO ne s'en rendent pas toujours compte. Donc, c'est bien qu'ils se penchent sur la question, qu'ils fassent l'audit de tout ce qu'il faut faire dans une école et de tout ce qu'ils demandent à un directeur. Mais cela doit rester un avenant au contrat du directeur et de son PO. J'ai, par contre, toujours réagi quand on veut se servir de la lettre de mission comme un moyen d'évaluation du directeur. Cela peut le fragiliser. L'évaluation doit se faire par le PO".* ■

## UFAPEC: 50 ANS ET DES DÉFIS ACTUELS

En tant que mouvement parental, l'UFAPEC<sup>1</sup> s'efforce de relever 5 défis:

1. **Défendre toute la liberté d'enseignement.** C'est-à-dire autant la liberté de **choix des parents** que celle d'**organiser l'école**. L'une et l'autre sont menacées sous divers prétextes. L'enseignement catholique est un bon exemple d'usage judicieux de cette liberté.

2. **Développer le meilleur rapport possible** entre les parents et l'école, et y sensibiliser tous les acteurs de l'éducation.

3. **Réajuster son action** en regard de l'**engagement parental actuel**. Les parents d'aujourd'hui, **coincés** dans un labyrinthe d'horaires et de charges, semblent moins disponibles dans la sphère scolaire *stricto sensu*. Ils participent pourtant d'une **autre façon** à la construction d'un avenir pour leurs enfants en s'intéressant à des **problèmes qui sortent des murs de l'école**. Cette **participation plus transversale** est riche et utile. L'UFAPEC estime important d'**adapter son action** - liée à l'école - à un champ qui la dépasse ou l'élargit. Comment? En **inventant de nouvelles manières de mobiliser les parents** et en développant des **partenariats périphériques** à l'école.

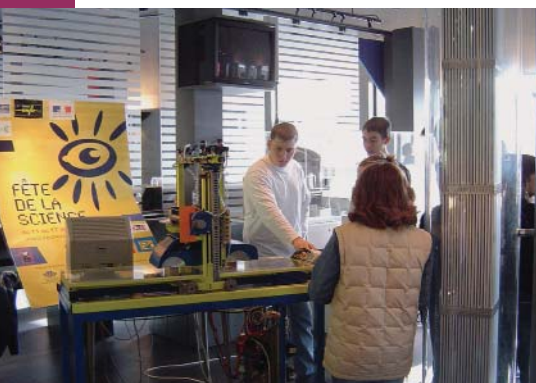
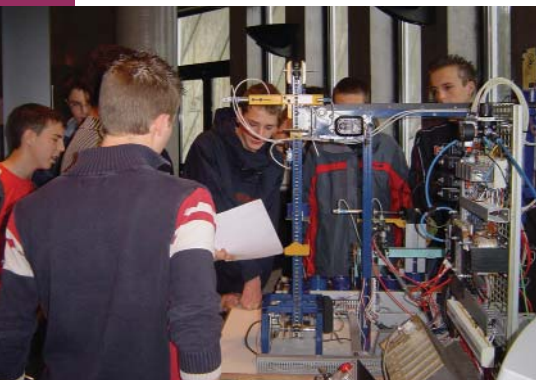
4. Insérer son action dans la **société chrétienne actuelle**. Elle défend le souci des écoles catholiques d'**informer** et d'**éveiller** les jeunes à la dimension religieuse, en étant au diapason avec les réalités d'une société chrétienne résolument **moderne**: loin de tout endoctrinement, l'école catholique a pour mission de **proposer** une piste spirituelle, d'**aider** à faire des choix de vie, d'**informer** et d'**éveiller** à une valeur absolument nécessaire dans la société d'aujourd'hui: l'**amour**. En ce sens, l'école catholique a pour rôle d'"annoncer une bonne nouvelle" et de témoigner de l'**actualité** de l'Évangile.

5. Optimiser l'**efficacité de l'école**: chaque jeune mérite de terminer son parcours scolaire avec des **acquis solides**. Il faut donc lutter pour une école de qualité et multiculturelle, *a fortiori* pour les moins favorisés. Il est indispensable que **toutes** les écoles soient bonnes. Il faut favoriser l'école de proximité... et offrir le meilleur écho possible à la conviction que chaque enfant est unique.

LÉOPOLD DE CALLATAY

1. Union des Fédérations d'Associations de Parents de l'Enseignement Catholique - [www.ufapec.be](http://www.ufapec.be)

**Il s'en passe des choses dans et autour des écoles: coup de projecteur sur quelques projets, réalisations ou propositions à mettre en œuvre. Poussez la porte!**



## LA SCIENCE À CHOOZ

Depuis plusieurs années, le Ministère français de l'Éducation organise, au mois d'octobre, une **fête de la science**, en alternance (une année sur deux) pour les écoles primaires et secondaires. À cette occasion, la commune de Chooz (ou plutôt, la centrale nucléaire qui y est implantée), non loin de la frontière belge, invite les écoles françaises et belges se trouvant à proximité à participer aux animations qu'elle propose. "Dans un premier temps, explique **Bernard VOSTIER**, chef d'atelier "industrie" à la Communauté scolaire libre Georges COUSOT à Dinant<sup>1</sup>, nous avons été invités comme simples spectateurs. C'était en 2002. En discutant avec les organisateurs, nous avons eu l'idée de les recevoir dans l'école, où ils sont venus expliquer le fonctionnement de la centrale nucléaire. Quand ils nous ont proposé de participer à l'édition suivante de la fête de la science, nous n'avons pas hésité. Un thème est choisi par année et exploité à travers diverses animations et stands". C'est ainsi qu'en 2004, l'école a participé pour la première fois à l'opération, dont le thème était: les automatismes.

L'exposition est ouverte aux établissements scolaires toute la semaine et au grand public le samedi et le dimanche. "C'est un fameux défi pour les élèves, qui ont à réaliser un travail complet, multidisciplinaire. Ils sont chargés à la fois de la conception, de la réalisation et de la présentation de leur projet pendant toute une semaine. Cette expérience est très enrichissante et leur motivation est importante. Ils prennent rapidement conscience qu'ils n'ont pas le droit à l'erreur. Les délais sont très courts - le plus souvent, je commence d'ailleurs un projet en 5<sup>e</sup> pour le finaliser en 6<sup>e</sup>. Pour être crédibles auprès des organisateurs, les élèves doivent mettre au point une maquette qui fonctionne parfaitement, respecter des échéances précises et répondre à des exigences de qualité. C'est comme dans l'industrie: une fois la commande passée, le client attend un produit fini impeccable et dans les temps impartis. La plupart des élèves le comprennent bien et jouent le jeu avec enthousiasme". ■

1. [www.cousot.net/](http://www.cousot.net/)

## PARDONNER POUR AVANCER

**Rencontre avec Maggy BARANKITSE**

"Depuis quelques années déjà, nous invitons des «témoins» à venir parler dans l'école. C'est ainsi que nous avons reçu Mgr GAILLOT, Guy GILBERT, Ricardo PETRELLA, Tim GUE-NARD, ou encore Sœur Emmanuelle.



Cette année, c'est **Maggy BARANKITSE** (photo) qui nous a rendu visite. Elle nous a laissé un témoignage extraordinaire d'humanité et de foi", explique **Marie-Christine PEIGNEUX**, professeur de religion à l'Institut Marie-Thérèse à Liège<sup>1</sup>.

"Nous organisons ces rencontres, particulièrement porteuses de sens pour les élèves de 6<sup>e</sup> technique et professionnelle, dans le cadre du cours de religion et d'activités pastorales", ajoute-t-elle. Dans un Burundi meurtri par 11 ans d'une guerre fratricide qui a fait quelque 100.000 morts, marquée par les horreurs auxquelles elle a assisté bien malgré elle, Maggy BARANKITSE distille autour d'elle un message de réconciliation et de paix. Elle-même tutsie, elle crée, en 1994, les maisons Shalom pour accueillir les orphelins et rescapés hutus, tutsis et twas. Profondément croyante, elle puise dans sa foi en Dieu et en l'être humain la force de continuer à avancer malgré les difficultés.

Qu'ont pensé les élèves de ce témoignage exceptionnel? "C'était très poignant. Malgré le drame qu'elle a vécu, elle est sereine. Elle arrive à pardonner aux auteurs des massacres et pardonne également, de

manière indirecte, en accueillant les enfants de la tribu qui a tué les siens". "J'ai été impressionnée par la force qui se dégage de cette femme, malgré sa façon calme et posée de parler. Je l'ai trouvée admirable, pour avoir risqué sa vie en voulant protéger «ses» enfants, pour avoir créé une maison destinée aux enfants de tous âges, de toutes ethnies, malades, en bonne santé, handicapés, défigurés et aussi parce que, ayant vécu la cruauté humaine à l'état brut, elle a pardonné à ceux qui ont causé tant de mal. Elle m'a donné une belle leçon de vie, elle m'a fait comprendre que toutes les petites embrouilles que je peux connaître sont vraiment infimes et qu'il ne faut pas que je reste bloquée à cela". "Elle met en avant le statut de la femme. Celle-ci doit être respectée tous les jours de l'année, et pas seulement le jour qui lui est consacré. Son message est aussi que, quoi qu'il arrive dans la vie, il y a toujours une lueur d'espoir quelque part, et qu'il faut apprendre à pardonner même si ça paraît impossible".

"Les jeunes ont besoin de témoignages concrets, conclut M.-Ch. PEIGNEUX. Ils manquent de repères. Nous leur donnons l'occasion de rencontrer des personnes qui ont un idéal de vie, qui œuvrent pour plus de justice dans le monde". ■

1. [www.ecoles.cfwb.be/iletpmtherese/](http://www.ecoles.cfwb.be/iletpmtherese/)

## LAURIERS

Beaucoup d'écoles de notre réseau participent à des concours de types très divers, et il est fréquent que ce soit avec succès. Sans prétention à l'exhaustivité, voici un aperçu de quelques lauriers récoltés récemment.

■ **Entraide et Fraternité, campagne "Exister, Résister", fresques sur tissu.** Parmi les lauréats: le Collège Pie X de Chatelineau (primé pour son originalité et la diversité des techniques utilisées) et le Collège St Adelin de Visé (qui a séduit le jury par l'efficacité graphique de sa réalisation).

■ **Projets d'Éducation relative à l'Environnement.** Parmi les 4 lauréats sélectionnés: le Collège Pie X de Chatelineau (décidément!) et La Porte Ouverte, enseignement secondaire libre spécialisé de Blicquy.

■ **Prix Reine Paola pour l'Enseignement** (2005-2006: enseignement maternel et primaire). 1<sup>er</sup> prix: l'École spécialisée Jean HERBET de Gosselies (partenariat avec des personnes âgées d'un home pour aider les élèves en lecture). 3<sup>e</sup> prix ex-aequo: l'Institut Notre-Dame du Rosaire de Liège (un autre type d'organisation du temps scolaire et de

répartition des élèves) et la Communauté scolaire Ste Marie de Namur (intégration de petits groupes d'élèves sourds dans des classes ordinaires).

■ **Projet Octopus relatif à la sécurité aux abords des écoles.** 1<sup>er</sup> prix: l'École St Michel de Tournai. ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE



Photo: Bernard DELCROIX

## QUAND LES INTERNES SORTENT...

Les Inter-Internats 2006 ont vécu.

Ce 17 mai, pas moins de 1.900 élèves issus de 23 établissements se sont donné rendez-vous à Godinne pour cette rencontre des internes de l'enseignement catholique. Au programme, des compétitions de rugby, minifoot, natation, volley, VTT, tennis de table, kicker, kapla, escalade ou même domino.

Félicitations sportives à tous les participants et aux organisateurs! Résultats et photos sur <http://godinne.nuxit.net/eveil/index.php>



JACQUES NIMIER

# Affects et maths

**Contrairement aux BD de Tintin, 77 ans ne constitue pas, pour Jacques NIMIER, un âge auquel remiser ses lectures.**

**Ce mathématicien épris de psychologie alimente aujourd'hui un site Internet plébiscité<sup>1</sup>.**

**Rencontre...**

**Qu'est-ce qui a motivé votre choix pour les mathématiques?**

**Jacques NIMIER:** En secondaire, j'étais très mauvais élève en tout, sauf en maths. Après diverses péripéties, on a annoncé à mes parents, à la fin de la 3<sup>e</sup>,<sup>2</sup> que j'étais renvoyé pour inaptitude scolaire. Comme ils étaient bretons, on leur a conseillé de m'envoyer comme mousse sur un bateau! Heureusement, un de mes oncles a proposé à mes parents de me mettre en pension au collège St Vincent à Rennes. C'est ce qui m'a sauvé, si je peux dire! Et comme c'était en maths que j'étais le meilleur - même si mon professeur de l'époque disait qu'au royaume des aveugles, les borgnes sont rois, ce qui n'était pas très encourageant... -, c'est cette discipline que j'ai choisie pour mes études supérieures.

**Rétrospectivement, comment expliquez-vous vos difficultés?**

**JN:** Principalement par le fait que j'étais complètement nul en orthographe. On dirait maintenant que j'étais dyslexique... J'étais considéré comme un mauvais élève, simplement parce que je faisais beaucoup de fautes!

**Les mathématiques avaient-elles d'autres vertus que le simple fait de ne pas utiliser l'orthographe?**

**JN:** Oui, les mathématiques, pour moi, c'était toujours des règles claires. Si vous mettez un + à la place du -, tout est faux. Tandis que l'orthographe m'a toujours paru arbitraire.

**Et votre intérêt pour la psychologie, comment est-il venu?**

**JN:** Pendant ma carrière d'enseignant, j'ai pu observer que mes élèves

avaient beaucoup de difficultés, notamment en maths, ce que je ne comprenais pas, puisque c'était simple pour moi. Par ailleurs, j'ai commencé une psychanalyse qui m'a permis, entre autres, de me mettre réellement à l'écoute de la classe. Jusque là, les élèves parlaient et je ne les entendais pas. C'est de cette expérience qu'est sorti le livre *Mathématiques et affectivité*.

**Les maths, c'est relativement univoque, alors que la psychologie est plutôt le lieu de la diversité. Comment conciliez-vous ces deux aspects?**

**JN:** Par mon évolution personnelle, par ma psychanalyse, par mon désir, justement, de faire cohabiter des choses très différentes. C'est exactement comme mathématiques et affectivité.

## à lire...

*Mathématique et affectivité*, Stock, 1976.

*Les modes de relations aux mathématiques*, Méridiens Klincksieck, 1988.

*La formation psychologique des enseignants*, ESF, 1996.

*Camille a la haine et... Léo adore les maths, L'imaginaire dans l'enseignement*, Aléas, 2006.

## Parcours

■ Professeur de mathématiques (CAPES obtenu en 1961).

■ Licence de maths pures et une autre de maths appliquées.

■ "Reconverti" ensuite dans la psychologie: licence, maîtrise, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, en 1975.

■ Nommé dans une unité de gestion des entreprises, à Troyes, en 1979. Y enseignait la psychologie à de futurs comptables.

■ Thèse d'État, en 1983.

■ Professeur de faculté pour la chaire de psychologie clinique, en 1989.

■ Directeur adjoint d'IUFM, en 1990.

### Peut-on demander à tous les enseignants d'y être sensibles?

**JN:** Je suis convaincu que oui. J'ai été extrêmement marqué par le fait d'avoir été renvoyé du collège pour inaptitude scolaire. Je me suis toujours demandé comment un enseignant pouvait juger un élève définitivement et orienter sa vie ainsi, du jour au lendemain! Et c'est pour cela, je crois, que toute mon existence a été consacrée à la formation des enseignants.

### Votre site a déjà reçu plus de 1.500.000 visites. Qu'est-ce qui motive un monsieur qui pourrait cultiver son jardin à continuer à "travailler"?

**JN:** C'est d'abord le fait de voir qu'il y a entre 2.000 et 3.000 visites par jour. C'est un réel encouragement! Internet, c'est une solution idéale. On travaille chez soi, à son rythme, on est en contact avec le monde entier. C'est une occasion extraordinaire de continuer le tracé de ma vie.

### Comment vous définiriez-vous? Comme un mathématicien, un psychologue?

**JN:** Je me définirais comme quelqu'un qui - je ne sais pas trop pourquoi - a toujours été un petit peu en avance et a essayé de relier les choses, de mettre en évidence les interactions entre les disciplines. Je suis très sensible à la complexité des

choses et des personnes, qu'on ne peut pas enfermer dans un schéma, une catégorie. Cela renvoie à la manière dont moi, j'ai été catégorisé comme inapte.

### Si vous deviez citer une ou deux personnes qui ont été importantes pour vous, dans votre parcours professionnel...

**JN:** TEILHARD de CHARDIN à une époque, il y a très longtemps. J'ai lu tous ses livres. Mais c'est Edgar MORIN qui m'a le plus marqué ensuite.

### Quels sont vos projets?

**JN:** Continuer à développer le site et à répondre aux demandes sur la formation des enseignants. En France, des réformes se préparent, mais on est encore trop attaché à l'aspect purement disciplinaire, à des programmes. On ne prend pas suffisamment en compte le besoin d'inventer, d'être créatif! Il est absolument nécessaire que la formation des enseignants ne soit pas purement intellectuelle, basée sur des cours *ex cathedra*. Je propose de se servir d'objets intermédiaires, de photo-langage, d'éléments qui permettent aussi des communications d'inconscient à inconscient.

### Vous vient-il en mémoire une anecdote de votre métier d'enseignant ou de formateur, particulièrement surprenante?

**JN:** À la demande d'un chef d'établissement, mon collaborateur et moi débarquons dans un collège où une douzaine de professeurs nous attendent pour ce qui doit être un stage de formation. Au moment de s'asseoir en rond par terre, une participante refuse catégoriquement, prend une chaise et va se mettre à l'autre bout de la pièce. Nous commençons à parler avec le groupe, nous essayons petit à petit d'interpeller l'autre personne, qui ne répond pratiquement pas. À la pause, elle nous explique que c'est le proviseur qui l'a obligée à venir. Rassurée sur le fait que la formation n'a rien d'obligatoire, elle quitte la pièce. Et là, un phénomène extraordinaire se passe. Pendant la première période, les participants parlaient de façon intellectuelle et très lointaine, ne disant que des banalités. À partir du

moment où cette personne est partie, les langues se délient et le groupe nous confie sa crainte de la voir mettre fin à ses jours, malgré tous les efforts faits pour l'entourer au mieux. Nous nous sommes rapidement rendu compte qu'il s'agissait là d'une peur imaginaire due au fait que chacun des participants avait été, par le passé, confronté au suicide d'un membre de sa famille ou qu'eux-mêmes y avaient pensé. Cela créait un imaginaire de groupe qui provoquait une pression terrible sur une personne "choisie" pour "incarner" le suicide. C'était devenu absolument insupportable pour elle. Le fait de pouvoir en parler a permis de débloquer la situation.

### Pour terminer, quel concept pédagogique-psychologique tout enseignant devrait-il maîtriser, selon vous?

**JN:** À mon avis, celui de psychisme, parce que si on étudiait ça, on comprendrait la complexité d'un élève, le fait qu'il ait des "polarités", qu'il puisse être agressif et doux à la fois, qu'il puisse être très intelligent mais ne pas réussir. Je pense que la compréhension de cette notion de polarité, de cette complexité de l'être humain qui dépend non seulement de ses gènes, de sa biologie, de son histoire personnelle, mais aussi de sa culture sociale, environnementale et de l'époque dans laquelle il vit, permettrait à tous les enseignants d'être beaucoup plus tolérants et de ne pas porter de jugements trop rapides. ■

INTERVIEW FRANÇOIS TEFNIN

TEXTE MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. <http://perso.orange.fr/jacques.nimier>
2. La 4<sup>e</sup> année de l'enseignement secondaire en France.

# L'école aux quotidiens

La presse en a parlé. Nous y revenons. À partir d'une information ou d'un évènement récent, **entrées libres** interroge une personnalité, du monde scolaire ou non. L'occasion, pour elle, de nous proposer un éclairage différent, un commentaire personnel, voire d'interroger la question ainsi posée.

Et vous, qu'en pensez-vous?

**Vers l'avenir**

29/04/2006

**La Libre**

19/05/2006

## GARE AUX PARENTS RÉCALCITRANTS!

Pour remettre en selle les parents jugés défaillants, un "stage parental" pourra désormais leur être imposé. C'est la nouvelle loi sur la protection de la jeunesse qui prévoit, entre autres, cette ébauche de solution. Dès 2007, ce stage parental pourra être ordonné par le juge; il devrait s'étaler sur 20 heures, en 2 ou 3 mois, au cours desquels séances individuelles et collectives se succèderont, encadrées par des gens formés (éducateurs, psychologues...).

L'objectif sera de "responsabiliser" les parents et leur rappeler leurs devoirs. Selon **C. FONCK**, ministre de l'Aide à la Jeunesse, "Il s'agira de faire prendre conscience de ce qu'est la parentalité et comment l'assumer" (*La Libre*). En cas de refus, une amende pouvant aller jusqu'à 137,50€ attendra les parents réfractaires!

### Et vous, qu'en dites-vous?

■ **Véronique GEORIS**, responsable de "AMOS" (Service d'Aide en Milieu Ouvert) à Schaerbeek:

"Cette mesure est, à mon sens, à côté de la plaque, elle est stigmatisante à l'égard des parents! Et l'éventualité d'une amende ne fait que renforcer cet aspect en favorisant les parents qui ont les moyens. Il est préférable, selon moi, de soutenir et renforcer plutôt que de pointer

du doigt. Ce qui fonctionne, ce sont les projets en partenariat avec les écoles. Il faut, dès le départ, amener les parents de manière positive à l'école. Faisons comprendre aux parents que les jeunes ont besoin d'eux, qu'il n'est pas possible de travailler et d'avancer sans eux.

Souvent, le problème est que les parents fuient l'école, car ils sont toujours convoqués pour du négatif. Nous croyons bien davantage en une démarche prise à leur initiative. Nous essayons de les inviter aux activités le plus souvent possible. Des groupes de parole peuvent également fonctionner, mais il est plus facile de s'exprimer quand on vient demander une aide plutôt que quand on y est contraint. Ces parents auront l'impression d'être jugés. Et ensuite, que va-t-on faire de leur parole? Il faut qu'elle soit relayée quelque part. Il y a aussi toute une série de problèmes socioéconomiques qui ne peuvent pas être pris en charge de cette manière. Enfin, il est souhaitable de mettre des moyens dans ce qui existe, comme les centres PMS ou les médiateurs, qui pourraient alors connaître une plus grande efficacité".

■ **Jean-Paul POURTOIS**, professeur de sciences de l'éducation à l'Université Mons-Hainaut (UMH):

"Bien entendu, c'est quand la maison brûle qu'il faut trouver des pompiers! Cela fait 30 ans que nous travaillons à cette idée d'un accompagnement, d'une formation des parents à l'éducation. D'une part, nous nous consacrons au problème de l'attachement, à toute une série de niveaux: comment l'enfant peut-il

s'attacher aux parents, aux amis, à l'école, etc.? D'autre part, on s'intéresse à la communication, car les enfants en difficulté ont beaucoup de peine à communiquer. Nous essayons de permettre aux parents d'accéder à la compréhension des processus d'éducation. On donne un langage commun aux enfants, parents, enseignants, à propos de l'éducation. Nous travaillons aussi à la question du sens de l'éducation et plaidons pour davantage de prévention au quotidien.

Alors, d'accord pour un stage parental, mais il faudrait aussi, comme en Flandre, une sorte de «magasin pédagogique», ou AMO spécialisée, où l'on viendrait en aide aux parents et aux jeunes et où l'on articulerait tous les efforts fournis à l'égard des familles. Je suis donc favorable à un stage pour les parents, pour autant que ce ne soit pas le juge qui les y envoie, qu'il ne soit pas coercitif, mais qu'il soit plutôt envisagé dans une perspective de développement et de liberté. Et surtout, qu'il se déroule avant l'arrivée des problèmes majeurs. Dès la petite enfance, les enfants envoient des messages. Il y a un effort à fournir au préalable, un travail de prévention à effectuer dans des lieux de rencontre qu'il faudrait encore créer, dans les services publics, les communes, les écoles... Et il faut surtout que les centres spécialisés qui existent soient davantage reconnus". ■

## INSCRIPTIONS: À L'AFFUT DES REFUS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003, les écoles ne peuvent refuser d'inscrire un élève que pour des motifs définis par la loi: la date d'inscription, la possibilité d'être inscrit comme élève régulier, l'obligation pour les parents et l'élève de souscrire au projet éducatif et pédagogique de l'école et, bien sûr, l'insuffisance des locaux, qui doit avoir fait l'objet d'une communication à la Direction générale de l'enseignement obligatoire. Jusqu'à présent, aucun contrôle de ces refus d'inscription n'était vraiment réalisé. Cela va changer. La ministre **ARENA** a chargé l'Administration de l'enseignement obligatoire de rédiger un formulaire-type à remplir en cas de refus d'élève et à remettre à celui-ci ou aux parents. Les écoles devront par ailleurs envoyer copie de ces formulaires à la Commission des inscriptions dont elles dépendent. Ce projet devrait entrer en vigueur dès la prochaine rentrée scolaire.

### Et vous, qu'en dites-vous?

#### ■ Daniel PINTE, Commission des inscriptions du SeDESS<sup>1</sup> Bruxelles-Brabant-Wallon:

"Ma première réaction, face à cette information, est de signaler qu'un tel formulaire existe déjà, depuis le décret Missions de 1997! Il n'est pas mauvais de rappeler cette nécessité de motiver les refus d'inscription, mais c'était déjà le cas! Bien sûr, la loi de 1997 est loin d'être entrée dans la tête des gens... La plupart du temps, les secrétariats ignorent même cette obligation de motiver les refus alors qu'en général, ce sont bien les secrétaires qui reçoivent les demandes, et non le directeur. Pour le moment, c'est le SeGEC qui propose aux écoles ce formulaire à remplir, selon un modèle préparé par l'Administration. Le problème, c'est qu'il faut penser à le distribuer... En tout cas, il est clair que les écoles n'envoient pas systématiquement les formulaires à la Commission, et je me demande si cela pourra changer maintenant! D'autant plus que souvent, les

demandes d'inscription et les refus se font par téléphone, par e-mail... Les gens ne se déplacent pas, et le formulaire n'est donc pas rempli. Par ailleurs, les motifs valables décrits dans ces articles de presse sont identiques à ceux déjà en vigueur depuis 2003. Et qui va vérifier qu'il n'y a effectivement plus de place disponible dans telle école qui fait valoir ce motif de refus? À la Commission, nous demandons également en général 3 ou 4 attestations de refus d'inscription pour pouvoir aider les personnes concernées, mais ce n'est pas toujours évident. Le système a ses limites".

#### ■ L'enseignement catholique flamand (VSKO)

En Communauté flamande, les établissements scolaires de tous les réseaux sont aussi priés de respecter certains critères dans les cas de refus d'inscription d'élèves. Le décret du 28 juin 2002 prévoit essentiellement trois motifs possibles: si au cours des deux années précédentes, l'élève a été renvoyé de l'école dans laquelle il souhaite s'inscrire; si l'école est complète (celle-ci détermine elle-même sa capacité maximale d'accueil, selon les places disponibles, entre autres, dans l'établissement et dans les options); et enfin, dans le cas d'une inscription dans l'enseignement ordinaire d'un élève

venant de l'enseignement spécialisé, si l'école ne possède pas les ressources adaptées pour s'en occuper. Par ailleurs, les "plateformes de concertation locale", qui reprennent chacune, par réseau, plusieurs "communautés d'écoles"<sup>2</sup>, effectuent un travail de prévention et essaient de trouver des solutions dans des situations plus problématiques. Constituées de différents représentants de la communauté scolaire, ces plateformes jouent donc un rôle d'intermédiaire, mais elles évaluent aussi les décisions de refus et examinent si la réglementation a été bien suivie. Elles ont été mises en place, notamment, pour veiller à équilibrer les populations scolaires. *A priori*, toutes les écoles doivent pouvoir accepter n'importe quel élève. Et si ce n'est pas possible, c'est la plateforme qui détermine des critères objectifs à faire valoir. Les écoles sont ainsi mises sur pied d'égalité, pour éviter que l'une d'elles ne soit contrainte de prendre en charge tous les problèmes. ■

1. Service diocésain des enseignements secondaire et supérieur.
2. Les "communautés d'écoles" reprennent, dans chaque réseau, les établissements d'une même région ou ville. Elles prennent notamment en charge la prévention, les problèmes administratifs et la gestion du personnel.

PROPOS RECUEILLIS PAR BRIGITTE GERARD



Quand le feu passe au rouge, les refus d'inscription doivent être motivés...

# Vacances, j'oublie tout ?

L'école à la plage? Peut-on délaissier sa mallette le 30 juin et surtout les apprentissages réalisés, ou faut-il entretenir sa condition scolaire, par exemple, en ayant recours à des cahiers de vacances? Le débat est ouvert...

## VRAIMENT POUR

Alors, cahiers de vacances ou vacance de cahiers? Du côté des éditeurs, on s'en serait douté, on plaide plutôt pour la première idée. **Virginie BLONDEEL** travaille pour *Destination vacances*<sup>1</sup> (ça ne s'invente pas!), seul produit émis par la maison d'édition, dans une version francophone et une néerlandophone. Pour elle, les carnets de vacances permettent aux enfants de ne pas tout oublier de ce qu'ils ont chèrement acquis, parfois au prix de gros efforts, pendant l'année scolaire. *"Deux mois, c'est long, commente-t-elle, et il est vraiment nécessaire de ne pas laisser s'effacer les connaissances. Nos cahiers changent en fonction des programmes scolaires et sont élaborés avec l'aide d'enseignants. Ils concernent les enfants en âge d'école primaire. Nous leur proposons des histoires, des exercices amusants avec solutions à disposition des parents (ouf!), des jeux, des dessins, etc. Ils révisent en s'amusant!"*.

Chez *Averbode*, le discours n'est pas différent. C'est dès la 3<sup>e</sup> maternelle que les bambins sont des cibles de choix sur le marché du savoir. *"Nos cahiers de vacances préparent à l'entrée en primaire, explique Michel CHARLIER. Il en existe pour chaque année d'étude, jusqu'à la 6<sup>e</sup>. Nous avons aussi des carnets qui amorcent un apprentissage du néerlandais, et nous projetons de le faire pour l'anglais. Ces cahiers sont construits sur base des*

## PLUTÔT CONTRE

Du côté de la Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique (FédEFoC), on est prudent quant à l'intérêt que peuvent avoir les cahiers de vacances. **Michel SIGART**, collaborateur au service pédagogique, y est plutôt opposé: *"Pendant les deux mois de vacances, il est, selon moi, nécessaire de prendre ses distances avec ce qui est scolaire. Mais il est tout aussi indispensable, malgré tout, que les enfants puissent continuer à exercer leurs compétences et surtout, bien sûr, les enfants en difficulté. Deux mois sans lire ni écrire serait pour eux fort préjudiciable. C'est aux parents d'essayer de faire vivre à leurs enfants des «vacances intelligentes». Le cahier de vacances est plus un «pis-aller» qu'autre chose; il décharge les parents d'un accompagnement. Je donnerais, pour ma part, la préférence à de vrais livres ou magazines, tels que *Bonjour, Dauphin, Tremplin chez Averbode*<sup>1</sup> ou *Okapi et Astrapi chez Bayard Jeunesse*<sup>2</sup>... Les cahiers de vacances en tant que tels peuvent être intéressants s'ils permettent de mettre en œuvre des activités telles que la lecture, le bricolage ou des expériences scientifiques. Il faut qu'ils fassent appel à la réflexion, à l'imagination"*.

**Anne VAN CAMPENHOUDT**, également collaboratrice au service pédagogique de la FédEFoC, estime que si les enfants sans problème n'ont, eux, pas besoin de ces cahiers, on peut se demander s'ils

fiches publiées dans nos revues. C'est un matériel de base important mis au point par des enseignants du terrain". Faisant la part belle aux maths, au français, à l'éveil (pour les plus petits) et au développement artistique (ensuite), ils visent à aider l'enfant à se préparer au mieux à l'année scolaire qui l'attend, en révisant ses acquis et ce, quelle que soit l'école qu'il fréquente. "Nos cahiers sont suffisamment généralistes et ludiques pour intéresser la majorité des enfants, insiste M. CHARLIER. Ils travaillent des compétences sans s'en rendre compte. Et cela vaut pour tous, et pas seulement pour ceux qui ont rencontré des difficultés d'apprentissage au cours de l'année écoulée". Ils auraient même encore bien d'autres qualités, ces cahiers de vacances, puisque, toujours selon notre interlocuteur, ils rassureraient à la fois les parents et les enseignants. Ces derniers n'hésiteraient d'ailleurs pas à les utiliser en cours d'année, pour des activités de remédiation, notamment.

C'est via l'école que les parents peuvent commander les cahiers de *Destination vacances* ou d'*Averbode*.

Et voilà qui me plonge dans des abîmes de réflexion: quand mes enfants étaient à l'école primaire, je ne me rappelle pas avoir jamais reçu de prospectus invitant à commander ces cahiers... Leurs velléités d'autonomie les auraient-elles poussés à intercepter et détruire ces feuillets potentiellement "comprometteurs" de vacances sans souci? ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. [www.destinationvacances.be](http://www.destinationvacances.be)

## ils l'ont dit...

**Loïc, 12 ans**, qui préfère de loin dessiner (plutôt que lire, écrire, calculer...), sans état d'âme: "Les cahiers de vacances? Non merci!".

**Aude, 10 ans**, très intéressée par tout ce qui se passe à l'école, enthousiaste: "Je trouve ça super: ça nous prépare très bien à la rentrée et nous permet de revoir un peu de tout!".

**Chloé, 15 ans**, "C'est très bien... Dommage qu'il n'y en ait plus pour les élèves du secondaire!".

aideront vraiment les enfants en difficulté: "Il est bien préférable que les parents lisent avec leurs enfants, qu'ils les fassent jouer à des jeux de société, les aident à bricoler, à suivre des recettes de cuisine... On peut utiliser toutes sortes d'activités de la vie quotidienne pour les stimuler et leur donner la possibilité de vivre les choses concrètement. Les parents peuvent aussi proposer aux enfants de rédiger leur propre cahier de vacances, en faisant appel à leurs souvenirs... Autant mettre l'enfant en situation de curiosité intellectuelle. Un cahier de vacances, cela reconforte les parents, cela leur donne surtout bonne conscience. Et c'est encore plus négatif si le cahier de vacances est synonyme de tensions, de disputes, et qu'il faut forcer l'enfant!". ■

BRIGITTE GERARD

1. [www.averbode.be/fr/revues/index.php](http://www.averbode.be/fr/revues/index.php)  
2. [www.bayardpresse.com](http://www.bayardpresse.com)

## LES CAHIERS AU FEU!

C'est écrit dans le livre de la Genèse: Dieu lui-même plaça une limite à sa puissance, il cessa de créer le septième jour. La Bible dit encore qu'il est un temps pour chaque chose... Et en effet, il y a un temps pour l'étude et un pour la distraction. Les "vacances", ce devrait être quelque chose comme une place inoccupée - comme on parle de vacance du pouvoir. Foin de la continuité, de la prévoyance et de l'entraînement continu: l'intelligence, si imparfaite soit-elle, a le droit, elle aussi, de se reposer, de laisser décanter, de se mettre en congé de souci d'efficacité. Visiter un musée, apprendre à tenir sur une planche à voile, découvrir un arboretum, cela vous construit un enfant aussi sûrement (au moins!) qu'un pot de yaourt ou une page de conjugaison. Si le même aime faire des *Sudoku*, eh bien, qu'il en fasse; et si la gamine adore lire les aventures de *Princesse Raiponce*, eh bien, qu'elle y trouve son plaisir; et il est des jeux de société au moins aussi formatifs (et nettement moins rébarbatifs) que les cahiers de vacances doctement labellisés. Les vacances, ce doit être la paix des familles, pas le mauvais remake de "Mais non, mais non, l'école n'est jamais finie!". Les vacances, c'est le huitième jour de la Création.

Myriam TONUS

## KAYAK OU CAHIER?

Lors d'une journée sportive, j'accompagnais des élèves de 3<sup>e</sup> secondaire dans une descente de la Semois en kayak. Deux ou trois d'entre eux - c'était, hélas, le cas de ma co-kayakeuse - n'arrivaient pas à maîtriser la technique de pagayage: pour tourner à droite, pagayer à gauche. Pour tourner plus sec, pagayer à droite en arrière. Cela paraissait simple, mais j'avais beau leur montrer, leur expliquer, on aurait dit qu'une certaine représentation latéralisée de l'espace leur manquait. À la fin de la journée, il y eut quelque progrès et leurs embarcations répondirent mieux à la trajectoire désirée. N'y avait-il pas un rapport entre certaines expériences corporelles et certaines capacités d'abstraction et de représentation? J'eus la curiosité de vérifier les résultats en mathématiques de cette classe: les élèves qui pagayaient en pagaille étaient tous en échec! Je proposai à leurs parents de leur faire faire des stages de kayak pendant les vacances, plutôt que des exercices dans un cahier. Je suis sûre que cela les aurait aidés! Mais comme j'étais prof de français, ils ne m'ont pas crue...

Marthe MAHIEU

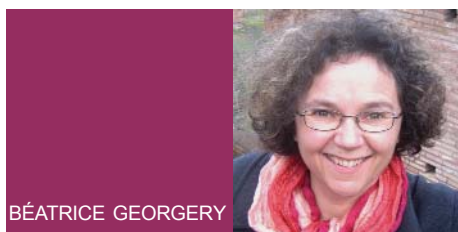
# Bon pour un an

**365 jours en promo! Totale liberté d'usage! Que faire d'une année sabbatique? Les membres du comité de rédaction d'entrées libres se sont posé la question. Une manière pour nos lecteurs de découvrir celles et ceux qui "font" leur revue au quotidien. Et si nos rêves peuvent vous inspirer...**



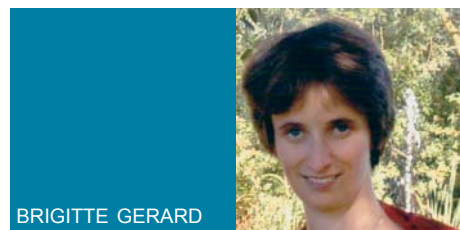
Une année "back up informatique"! Sauvegarder tout ce qui est en cours et qui s'exécute, trop souvent à du 200/h. Écrire sous la forme d'un portfolio en ligne (un blog... à valeur pédagogique ajoutée), des tranches de vie, des enseignements et aussi des choses qui n'ont pas bien marché, pour épargner aux autres les mêmes impatiences. Reprendre la cornemuse que je pratique et le violoncelle, trop tôt abandonné. "Chant marinier" sur un second CD. Découvrir avec curiosité la grand-paternité. Lisbonne retourner visiter.

Ce que je ferais? RIEN. C'est votre première pensée aussi: ne niez pas! Ce qui n'a rien d'original. En effet, dans une dolente étude (MORPHÉE, *Enquête sur les forces de repos*, juillet-août) entre deux temps de repos, des chercheurs en chambre ont montré que ce serait là la non-activité d'une amorphe majorité. À la question "Que feriez-vous si vous disposiez d'une année sabbatique?", les réponses sont les suivantes: pas grand-chose (0,000001%); rien (0,499999%); vraiment rien (0,5%); rien du tout (99%). Cette question réveille apparemment l'unau qui ronfle en nous! Donc: *farniente, ma niente da niente!* Et sans fausse honte.



Je prendrais le temps de donner du temps, de ce temps volé aux proches, aux amis de toujours et aux amis oubliés, mais aussi à ceux qui ont tant besoin qu'on leur en donne. Je prendrais aussi le temps de voyager. Voyager pour savourer les couleurs de la Terre, entendre les récits d'autres vies. Voyager dans ma tête sans rien en attendre de précis. Pour éviter de se prendre au sérieux, je n'oublierais pas de déboucher une bonne bouteille et, pour sûr, de faire la fête!

Une année sabbatique... Le rêve! On se dit qu'on a tout le temps, mais aussi que ça passe tellement vite! Que faire? Que choisir? Une chose est sûre, j'aurais du mal à rester en place! Alors, mon passeport en poche et ma valise bien remplie, à moi les voyages, les découvertes, le soleil (surtout le soleil!); je laisserais le hasard des rencontres guider mes pas... Mais s'il le fallait, je pourrais me contenter de goûter à la simplicité de la vie, chez moi en cuisinant de bons petits plats selon mes envies, ou au grand air, savourant la quiétude et la beauté de la nature...



Que faire pendant une année sabbatique? Version paresseuse: rien, rien et rien. Version agressive: je me clone et je m'envoie braquer une banque pendant que moi, je boucle les valises et nous partons pour un tour du monde... Non mais, vous m'avez bien regardée? Vous imaginez un gros flingue au bout de mon petit poignet? Version poétique: je renouvelle ma collection de crayons de couleur, pastels, écolines, gouaches et papiers, et je propose à tous mes voisins de dessiner leur portrait.

"Cultiver mon jardin", loin des scandales et du tumulte de la ville. Les mauvaises herbes profitent beaucoup trop de la surcharge de mon agenda. Lire les ouvrages que, comme le disait si bien Italo CALVINO, je n'ai pas encore ouverts et dont la pile à côté de ma table de nuit commence à pencher dangereusement, relire ceux que j'ai oubliés et qui m'ont ravi, découvrir ceux que mes amis me conseillent vivement, et... Enfin, les longues journées d'hiver, j'irai suivre des cours de sculpture sur bois afin de... préparer une retraite sereine et créative.



Une année sabbatique, sans se soucier de gagner sa vie... OK! Eh bien, je dirais... aller au bout. Avoir le temps d'aller au bout. Au bout de tout ce que j'ai envie de découvrir d'un cinéaste, d'un auteur, d'un peintre, d'un groupe rock, d'un évènement, sans devoir me contenter du dernier film sorti, du premier paragraphe de la critique, de deux tableaux aperçus dans la vitrine d'une galerie, d'un morceau entendu à la radio ou d'un demi-article avant que le sommeil me prenne. Avoir le sentiment, pour une fois, de pouvoir aller au fond des choses...

Je prendrais le train pour Gênes et de là un cargo pour Alexandrie. Je louerais une voiture jusqu'au Wadi Natroun, je logerais dans les couvents coptes. Au Caire, je me perdrais dans les souks et peut-être pousserais-je jusqu'en Éthiopie? Je m'assiérais tous les jours pendant des heures à regarder le monde. Je rencontrerais plein de gens étranges. Au retour, j'écrirais un récit de voyage dédié à mon mari qui se serait occupé pendant tout ce temps de la famille, de la maison et du jardin et m'aurait envoyé des chèques tous les mois.

MARTHE MAHIEU

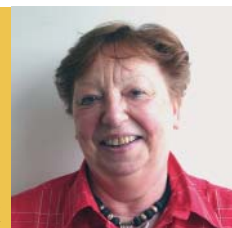


BRUNO MATHELART

Donner plus de temps et donc de moyens aux projets actuels, profiter de trois périodes de vacances (ski, soleil et nature, exotisme sportif) et du nid douillet familial. Transformer mes passions en activités quotidiennes. En théâtre: lire et relire, adapter et réaliser un prochain spectacle au cœur même du Rocher Bayard, mettre en œuvre deux autres pièces. En football, ramener le Dinant FC à un niveau plus digne et soutenir mes garçons. En politique... Tout dépendra du 8 octobre!

Que peut signifier cette "année sabbatique", alors que je suis "retraîtée"? Quel rêve intime, enfoui et silencieux, ai-je envie de réaliser? Délivrer la maison de tout ce qui l'encombre, n'y garder que le beau et l'essentiel, fleurir davantage la terrasse, soulager l'agenda des contraintes inutiles... et dans cet espace-temps reconstruit, écrire dans le silence du matin ou de la soirée, ces "Mémoires africaines" qui dorment depuis 50 ans: oh, le beau rêve!

PAULE PINPURNIAUX

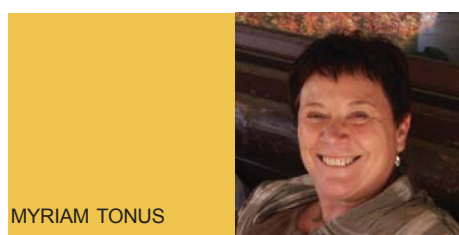


GUY SELDESLAGH

Année sabbatique: chaque 7<sup>e</sup> année, durant laquelle les terres étaient laissées en jachère et leurs produits naturels abandonnés aux pauvres. Et pour jachères, des vacances, qui se prolongeraient suffisamment pour penser avec délectation à ceux qui ont repris le collier en aout. Flâneries entre les collines toscanes, en refaisant le monde sous l'ombrage de la tonnelle d'une trattoria, la table garnie de son blanc frais pour produit naturel; cabotage entre les îles grecques, relire HEIDEGGER en allemand, mais d'abord apprendre l'allemand, ensoleiller les chemins solitaires du philosophe. Exhumer les livres non lus, qui paraissent en trainant leurs tranches comme des reproches...

Courir l'aube en Fagnes. Face à la mer, consacrer la matinée au stylo. Siester en planeur dans le cerveau de Didier van CAUWELAERT pour y suivre ses nuages imaginatifs. Aquareller l'après-midi en Toscane, là où même les jours gris sont supportables quand ils mélangent bleu outremer et terre de Sienne. Photographier le soleil finissant dans le Luberon lorsque la lumière tiédit les pierres et étire les ombres. Au souper, discuter de tout cela autour d'un Gigondas. Et cela, 365 jours? Il y a pire!

FRANÇOIS TEFNIN



MYRIAM TONUS

Je rangerais mon agenda au fond d'une armoire et je m'offrirais ce luxe inouï: me réveiller chaque matin prête à m'embarquer pour une destination inconnue. Sans bouger de chez moi, peut-être, je serais enfin, vraiment, résolument nomade.

*Om Mani Padme Hum!* Depuis mon premier voyage en Asie, je suis fascinée par ce continent au sourire envoûtant. Que donnerais-je - 12 mois de mon temps libre? - pour réunir au fond de ma vieille bourse en cuir de yack assez de yuans pour partir sur les pas d'Alexandra DAVID-NÉEL à la découverte de paysages à couper le souffle, d'une culture baignée de sagesse et d'un peuple si accueillant, à la vie dure mais heureuse. Himalaya, Bouddha, lamas, Potala... rimeront-ils bientôt avec "*Tashi delek Tibet, me voilà!*"?

NADINE VAN DAMME



JACQUES  
VANDENSCHRICK

Embarquement immédiat pour quelques rêves délirants. Apprendre à apprivoiser le chameau de Tasmanie. Parait que c'est pas si dur. Y en a qui le font dans les cabinets ministériels. Lire GALBRAITH, dix minutes le matin et FREUD, un quart d'heure l'après-midi, si possible en italien - ça aide. À leur mémoire bienheureuse d'enquiquineurs de génie et d'amateurs de champignons qui voulaient de la morale chez les économistes américains et du désir chez les anorexiques. Parait que c'est pas si dur. Je veux dire: lire en italien. Mais, à me creuser pour chercher des choses impossibles, je me surprends à penser que tout ça pourrait n'être pas si fou...

# À la flamande



Photo: François TEFNIN

**Pourquoi certains sont-ils meilleurs que d'autres? Et meilleurs en quoi? Cette interrogation concerne les individus, mais elle s'applique également aux organisations. Et donc, aux écoles! C'était aussi le thème des exposés du professeur Jan VAN DAMME, dans le cadre des "Chaires Francqui au titre belge"<sup>1</sup>.**

**Q**ue peut-on retenir, ou pour être plus exact, qu'avons-nous retenu des 6 leçons de 2 heures, données de février à mai, à l'invitation de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'UCL?

#### **JAMES COLEMAN AVAIT RAISON**

J. VAN DAMME confirme ce que Jean-Jacques PAUL rappelait au Congrès des chercheurs en éducation<sup>2</sup>. À la question "Les écoles peuvent-elles faire la différence?", le Rapport COLEMAN répond en 1966: non, c'est la famille qui fait la différence. 40 ans plus tard, la réponse est presque la même: l'"effet école" existe, mais les caractéristiques des élèves et de leurs parents pèsent davantage sur leurs

résultats. Alors, quel intérêt y a-t-il à se pencher sur l'efficacité de l'école? C'est que l'école peut néanmoins agir de trois manières sur les inégalités d'origine familiale: les reproduire, les amplifier ou les corriger. Une école efficace peut réduire les inégalités. Cette question mérite donc qu'on s'y intéresse.

#### **ACCOUNTABILITY ET AUTOÉVALUATION**

"Certaines écoles sont-elles plus efficaces que d'autres?". Oui, répond d'emblée J. VAN DAMME, on peut le constater. Mais à l'heure actuelle, il est difficile de dire pourquoi. On peut seulement enregistrer la pertinence de deux dispositifs: l'"accountability" et l'autoévaluation des écoles. L'"accountability" est le

fait pour une école de rendre compte de ce qu'elle entreprend pour que les élèves deviennent compétents. C'est la contrepartie de l'autonomie qui, un peu partout, a tendance à être de plus en plus grande, même dans l'enseignement public. L'auto-évaluation est, quant à elle, un dispositif qui permet de guider cette autonomie.

## LA "BOITE NOIRE" DE L'ENSEIGNEMENT

Pour répondre à la question "*Qu'est-ce qui caractérise les écoles efficaces et celles qui le sont moins?*", le professeur propose diverses approches, dont aucune n'apportera de réponse définitive, mais dont chacune apportera un

Professeur ordinaire à la Katholieke Universiteit Leuven, **Jan VAN DAMME** dirige le *Centrum voor onderwijseffectiviteit en evaluatie*, au sein duquel il développe ses recherches. Président du département des sciences de l'éducation de son université, il préside, en Flandre, la commission "Éducation" du *Fonds voor Wetenschappelijk Onderzoek*. Il assume également des responsabilités au sein de nombreuses associations nationales et internationales de recherche en éducation.

élément. Approches diverses donc, mais deux modèles d'analyse constants. D'une part, le modèle CIPO: Context - Input - Process - Output. Il s'agit d'abord de déterminer le contexte général dans lequel se trouve une école. Ensuite, d'évaluer quelles sont ses "ressources" de départ: profil de l'équipe éducative, des élèves et de leurs familles. Dans un troisième temps sont analysés les processus et procédures mis en place dans l'école et dans chaque classe. L'analyse se termine par l'évaluation des résultats obtenus par les élèves "à la sortie", rapportés aux caractéristiques initiales du contexte, des élèves et des familles, ce qui permet de déterminer la "valeur ajoutée" par l'école.

D'autre part, l'analyse se pratique à trois niveaux. Le niveau **école**, où l'on cherche à déterminer l'"effet de

composition": en quoi le groupement de tels élèves, appartenant à tels milieux socioéconomiques, culturels et familiaux, influe-t-il sur leurs résultats? Le niveau **classe**, où joue l'"effet maître", c'est-à-dire l'effet produit par l'enseignant sur les résultats des élèves de sa classe. Ce qui conduit à se poser la question de l'efficacité des méthodes d'apprentissage. Le niveau **élève**, où s'exerce l'"effet de pairs", l'effet que produisent les uns sur les autres les profils d'intelligence, d'éducation et de motivation des élèves d'un groupe donné.

## PRUDENCE

Hélas, malgré la pertinence de ces modèles d'analyse, il reste encore beaucoup de zones d'ombre. Deux exemples: en croisant les analyses des résultats avec les caractéristiques intellectuelles des élèves, on constate que le choix de l'école et de la classe a beaucoup d'importance pour les élèves faibles, mais n'a pas beaucoup d'effets pour les élèves forts. On ne sait toutefois pas très bien pour quelles raisons et, *a fortiori*, à quel endroit il faudrait agir. Prudemment, J. VAN DAMME en conclut qu'il faut poursuivre plus finement l'analyse pour essayer de comprendre quel est le paramètre qui joue le plus.

Autre exemple: les performances des deux communautés belges. Dans les études comparatives internationales, les résultats en lecture-écriture des francophones étaient, au début des années 70, supérieurs à ceux des néerlandophones, lesquels étaient assez mauvais. 30 ans plus tard, c'est l'inverse. En mathématique, au début des années 80, les élèves du nord du pays font légèrement mieux que ceux du sud. Par la suite, les performances des élèves de la Communauté flamande n'ont cessé de progresser (en 1<sup>re</sup> position au test PISA 2003), celles des élèves de la Communauté française de régresser (en 24<sup>e</sup> position au même test).

## ATTENTION AUX IDÉES REÇUES!

Pour expliquer cette évolution, souligne le professeur, il faut d'abord écarter quelques idées reçues. Ainsi, ces différences de performances ne s'expliquent pas par la diversité

socioéconomique de la Belgique. En 30 ans, la région wallonne est devenue un peu moins riche, et la région flamande un peu plus. La région bruxelloise, très majoritairement francophone, est devenue nettement plus riche. Mais les deux communautés appartiennent au même espace économique des riches du nord de la planète. Par ailleurs, l'engagement et l'attitude des élèves vis-à-vis de l'école et le sentiment d'être soutenus par les professeurs ne sont pas significativement différents dans les deux communautés. Mais alors, quelle est l'explication? Le contexte institutionnel? Non, pas vraiment. Les deux communautés appartiennent au même modèle et sont en général classées ensemble dans le même groupe de régions avec les Pays-Bas et l'Irlande. Entre autres caractéristiques communes: l'école privée y est largement majoritaire. À retenir, d'ailleurs, que ces pays ont de meilleurs résultats que les autres!

## RENDEZ-VOUS EN 2010

Donc, à nouveau, répète J. VAN DAMME, il faut poursuivre les recherches et ne pas conclure hâtivement. C'est pourquoi, il conduira une étude longitudinale sur 5 ans (2006-2010). Objectif: trouver une explication à la qualité en ouvrant la boîte noire "école". Autrement dit: être capable de déterminer quelle est la part de valeur ajoutée par l'école et l'enseignant qui ne peut s'expliquer par les caractéristiques des étudiants qui composent les classes et l'école. Et surtout, comprendre comment et par qui l'efficacité est obtenue. Cette étude éclairera la recherche, mais elle aura aussi un intérêt direct pour les écoles qui y participeront. Cela leur permettra de se situer par rapport aux autres et par rapport à elles-mêmes ("accountability" et autoévaluation). Cette étude leur tendra en quelque sorte un miroir de leur efficacité, stimulus pour une gestion efficace. ■

JEAN-PIERRE DEGIVES

1. Sur proposition des universités, la Fondation Francqui attribue chaque année un certain nombre de "Chaires Francqui au titre belge". Celles-ci sont destinées à inviter un professeur d'une autre université belge à donner 10h de cours. Elles favorisent dès lors les échanges universitaires en Belgique.
2. Voir **entrées livres** n° 8, avril 2006, pp.16-17.

L'ÉCOLE

# Avantages de l'instruction

En juin 1895, un journal pédagogique lance un concours pour la composition d'un "Recueil de morceaux de récitation". Le manuscrit de Julien BOITEL obtient le premier prix.

Dans le choix des textes, l'auteur poursuit un quadruple but: l'éducation de la sensibilité et de la volonté de l'enfant, la culture de son intelligence, le développement de sa mémoire et la connaissance de sa langue maternelle. Morceau choisi...

## LA LEÇON

*Maman, je ne voudrais pas lire,  
C'est ennuyeux.  
Ba, be, bi, ça ne veut rien dire...  
J'aime bien mieux  
Regarder seulement l'image  
Pour m'amuser,  
Et puis, si tu me trouves sage,  
Un peu causer.*

*J'aime tant les belles histoires  
Que tu sais bien;  
Mais ces lettres noires  
Ça ne dit rien...  
Je pense, moi, qu'on est bien bête:  
Le trouves-tu?  
De se casser ainsi la tête  
Pour bi, bo, bu.*

*Montre-moi l'agneau qui vient boire  
Sa goutte d'eau,  
Le loup avec sa gueule noire  
Près du ruisseau;  
Ou bien fais-moi voir la cigogne  
Et son long cou,  
Ou le vilain oiseau qui grogne,  
Le vieux hibou.*

*Toutes ces choses, je les aime  
Toujours autant.  
Si tu me racontes toi-même,  
Je suis content.  
Car ce sont de belles histoires  
Quand on les dit;  
Mais ces petites lettres noires  
N'ont pas d'esprit.*

*"Enfant, si tu veux pouvoir lire  
Ces beaux récits  
Qui te font pleurer et sourire  
Quand je les dis,  
Il te faut savoir reconnaître,  
L'œil exercé,  
Chaque noire petite lettre  
De l'abécé.*

*Si tu prends peine pour apprendre  
À les nommer,  
Tu sauras bientôt les comprendre  
Et les aimer,  
Car ces petites lettres noires  
Dont tu médis,  
Racontent de belles histoires  
À leurs amis".*

MME E. DE PRESSENSÉ, NÉE EN 1827  
AUTEUR D'OUVRAGES D'ÉDUCATION ET  
DE POÉSIES.

Extrait de *La Lecture et la Récitation  
(de 6 à 9 ans) appliquées à l'Éducation*, Julien BOITEL, Paris, Librairie  
Armand Colin, 1916.

# Saga Africa

Ça commence par le rythme endiablé des djembes et ça se poursuit par la construction de classes en Afrique.

Quand est née l'idée de changer les habitudes du cours de musique à l'École Professionnelle d'Ans (EPA), enseignants et élèves se doutaient bien peu de l'aventure qui les attendait dans la brousse sénégalaise.

## TAMBOURS BATTANTS

L'EPA, établissement d'enseignement spécial, regroupe environ 150 jeunes filles de 13 à 21 ans en difficulté d'apprentissage plus ou moins importante, parfois cumulée avec un handicap social. "L'année scolaire dernière, explique **Bernadette DELTOUR**, assistante sociale dans l'école, nous avons rencontré pas mal de problèmes avec une classe de 2<sup>e</sup>, surtout au cours de musique. En discutant avec la direction, nous avons eu l'idée de proposer aux élèves quelque chose qui sorte un peu des habitudes, en l'occurrence, des cours de djembe donnés par un Sénégalais, Birane GUEYE. Cette initiative a eu des retombées très positives. Non seulement les élèves ont découvert une autre culture, mais elles ont aussi fait des progrès en matière de suivi des consignes et de respect des autres. L'expérience sera d'ailleurs étendue à d'autres classes cette année". Mais ce n'est pas tout... Cette prise de contact réussie avec une autre culture a peu à peu fait germer le projet d'organiser, pour et avec les élèves, un voyage à but humanitaire au Sénégal. Soucieuse d'éviter à la fois l'aspect club de vacances ou

randonnée sauvage, l'EPA s'est associée avec l'asbl EBS<sup>1</sup> qui organise, dans ce pays, des voyages de groupes de jeunes (classes, mouvements de jeunesse), dans le but de financer la construction d'écoles dans les villages de brousse. En accord avec le gouvernement sénégalais, une classe construite permet l'engagement d'un instituteur. Plusieurs villages ont déjà bénéficié de ce partenariat.

## APPRIVOISER LA DIFFÉRENCE

"Nous avons proposé cette idée aux classes de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et à leurs parents. Le voyage se faisant sur base volontaire, les élèves intéressées ont été invitées à écrire un texte de motivation et ont été reçues en entretien individuel par l'équipe organisatrice au sein de l'école. Elles sont finalement une dizaine à partir, mais le projet intéresse toute l'école et est évoqué au travers des cours de français, math, géographie, cuisine ou couture. D'autres thèmes sont également développés à cette occasion, comme la citoyenneté, le souci des autres, le développement durable ou encore, le respect de la différence. Le projet se renouvèlera tous les 3 ans, pour

que toutes les élèves aient l'occasion de s'y investir au cours de leur scolarité", résume B. DELTOUR.

Toute l'école s'est investie pour trouver suffisamment de moyens (aide d'entreprises et de services-clubs liégeois, soirées, soupers, vente aux enchères, vente de colliers, etc.), afin d'éviter de grosses dépenses aux parents des élèves en partance. Ces derniers ne devront finalement payer que les passeports et les vaccins. Mais les élèves qui participent à cette aventure doivent aussi prévoir des animations pour une cinquantaine d'enfants sénégalais présents dans le village où elles vont séjourner. Elles seront responsables, sur place, de la mise sur pied d'ateliers de danse, musique, conte, peinture, bijoux, etc. "Elles ont consacré plusieurs mercredis après-midi à la préparation de ces ateliers, explique encore l'assistante sociale. Le fait de s'impliquer dans l'organisation, de montrer, d'expliquer et d'aider est tout nouveau pour elles qui se sont souvent retrouvées, jusqu'ici, dans une situation d'«assistées»". Quant à savoir comment l'aventure se déroule au jour le jour, les nouvelles, jusqu'à présent, sont plutôt bonnes. "Elles sont parties du 15 au 24 mai. Elles sont encadrées sur place par des Belges et des Sénégalais. Les conditions d'hébergement sont rudimentaires mais suffisantes, et un véhicule est mis à la disposition du groupe. Le dépaysement est en tout cas au rendez-vous, puisqu'il faisait 56°C sur place hier! Comparé à nos 10°C de cette fin mai...", conclut B. DELTOUR. ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. EBS asbl (Écoles de Brousse au Sénégal)  
rue Roger Carlier 8 à 5020 Suartée.  
Tél. 081/40.00.02 - fax 081/56.97.66  
[www.ebs-asbl.org](http://www.ebs-asbl.org)



# SAS

## Réconcilier le jeune avec l'école

Photo: François TEFNIN



**Qu'un élève soit souvent absent, qu'il soit démotivé, indiscipliné, en révolte par rapport à l'école ou même exclu définitivement d'un établissement scolaire, il peut trouver sa place dans ce que l'on appelle une **Structure d'Accrochage Scolaire (SAS)**. Le jeune pourra y apprendre à se redécouvrir et à changer ses représentations de l'école et de l'autorité...**

**"L**es jeunes que nous accueillons à l'asbl Rebonds<sup>1</sup> sont tous en souffrance, explique **Dominique CHANDELLE**, responsable de cette SAS située à Liège. Nous les aidons à mettre des mots sur ce qu'ils vivent et à prendre conscience de leurs comportements. Le but du jeu est d'aider le jeune en difficulté à prendre du recul et à changer ses représentations de l'école et du pouvoir". Comme l'explique **Michel VERBIEST**, coordinateur des 4 SAS<sup>2</sup> de la province de

Liège, "L'asbl Rebonds est l'une de ces structures appelées SAS et ayant vu le jour suite au décret du 30 juin 1998 sur la mise en œuvre des discriminations positives. Celui-ci prévoit notamment la création d'au moins 8 projets pilotes destinés à prendre en charge les mineurs exclus ou en voie d'exclusion de tous les réseaux d'enseignement. Pour le moment, 10 asbl de ce type ont été agréées par la Commission des discriminations positives; l'agrément est obligatoire, car le jeune qui passe

par là est considéré comme respectant l'obligation scolaire. Généralement, et jusqu'à présent, ces centres reçoivent chaque année, en guise de subsides, environ 50.000 € de l'Aide à la Jeunesse ainsi que 50.000 € de l'Enseignement obligatoire".

### REMÉDIATION DU COMPORTEMENT

Le décret prévoit que ces structures accueillent trois types d'élèves: les "articles 30", qui sont exclus définitivement des établissements scolaires; les "articles 31", qui connaissent une période de crise et sont alors détachés de l'école pendant un moment, et les "articles 31 bis", les décrocheurs lourds, qui ne vont plus à l'école depuis longtemps. Selon M. VERBIEST, "Il s'agit ici non pas d'écoles de rattrapage scolaire, mais de «remédiation du comportement». De manière générale, les centres accueillent 8 à 10 jeunes, qui y restent entre 1 et 6 mois. On s'y consacre à trois grandes zones d'activités: le scolaire, le social et le familial". Mais l'importance accordée à ces

différentes activités varie d'un centre à l'autre, car chacun est autonome quant à leur organisation.

## S'AFFIRMER AUTREMENT

"À l'asbl Rebonds, précise D. CHANDELLE, nous accueillons en général 9 jeunes en même temps, qui peuvent venir de n'importe quel réseau. Les élèves sont au centre 4 jours par semaine et le mercredi, certains (les «articles 31») peuvent retourner à l'école. Pour nous, il est en effet important qu'ils continuent à avoir un minimum de contact avec la matière scolaire. Le mercredi est par ailleurs consacré à une réunion d'équipe, pour faire le point sur les élèves. L'encadrement est pluridisciplinaire: assistant social, sociologue, psychologue, enseignant. Le temps est partagé entre activités scolaires et activités d'expression. Les jeunes doivent apprendre à affirmer qui ils sont, notamment par le théâtre, des jeux de rôle... Pour ce qui est de la scolarité, les élèves sont suivis individuellement, car ils ont des âges et niveaux différents, mais on aborde aussi en groupe des thèmes plus généraux ou d'actualité. On leur demande également de préparer une élocution, et en expression, ils doivent réaliser un projet, construire quelque chose eux-mêmes. Chaque année, nous organisons deux ou trois camps de quelques jours, dont l'objectif est d'apprendre aux jeunes à dépasser leur peur de l'inconnu. Toutes les trois semaines, nous rencontrons les familles pour faire le point. En fait, nous essayons, dans la mesure du possible, de rassembler les compétences de chacun (centres PMS, AMO - aide en milieu ouvert), afin de mobiliser toutes les forces autour de ces jeunes en difficulté".

## EXPRESSION ET CRÉATION

L'asbl Carrefour, de Namur, est également une émanation de l'enseignement catholique. Joëlle COENRAETS en est la responsable: "Nous nous occupons de 8 à 10 jeunes en même temps. Habituellement, ce sont les directions d'écoles ou, en cas d'exclusion définitive, la commission de réinscription qui proposent au jeune d'entrer chez nous. S'ensuit alors tout un cheminement... Au départ, on examine la

demande, on rencontre la direction de l'école ainsi que l'ensemble du conseil de classe, les PMS et les éducateurs; on analyse la représentation qu'ils ont de l'élève concerné, les comportements incriminés, les objectifs à mettre en place et les ressources de l'élève à développer pour redynamiser son projet scolaire... Ensuite, lors d'un premier entretien avec les parents et l'élève à Carrefour, on examine leurs motivations. De son côté, le conseil de classe désigne un référent scolaire qui viendra à Carrefour se rendre compte des efforts fournis par le jeune. Nous travaillons sous forme d'ateliers basés sur l'expression et la création: sculpture, arts plastiques, écriture, improvisation théâtrale, connaissance de soi, corps et mouvements (escalade, self-defense, sauvetage)..."

## RETOUR À L'ÉCOLE

Mais un jour ou l'autre, ces jeunes doivent reprendre le chemin de l'école... Selon M. VERBIEST, 80% d'entre eux retournent effectivement en classe. "Mais il est difficile de dire que tout ira mieux pour tous. Je dirais que, de manière durable, cela se passe bien pour 60% des élèves. Quand ils quittent le centre, nous n'avons effectivement plus les moyens de les suivre. L'école les reprend totalement en charge, et ils ne sont pas censés revenir chez nous après trois semaines!". Pour D. CHANDELLE, le retour à l'école dépend surtout du profil du jeune. Mais, "À l'unanimité, les jeunes et leur famille sont contents de leur

séjour au centre. Par contre, à l'école, on émet davantage de réserves. Les enseignants s'attardent surtout sur les progrès effectués en termes de résultats scolaires, alors que l'important me semble se situer du côté du travail sur soi effectué par l'élève". J. COENRAETS estime, quant à elle, que l'aspect scolaire est tout de même très important: "Resocialisation et rescolarisation sont liées. Nous gardons toujours un contact étroit avec l'école et le conseil de classe. Lors de son retour à l'école, nous accompagnons d'ailleurs le jeune dans sa classe pour qu'il puisse présenter son travail et montrer aux autres ce qui a changé chez lui".

## STATUT PRÉCAIRE

L'utilité de ces SAS n'est donc plus à démontrer, mais jusqu'il y a peu, leur avenir était assez incertain. D. CHANDELLE rappelait d'ailleurs le statut précaire du personnel d'encadrement, qui bénéficie cependant d'une grande liberté dans le travail... Un avant-projet de décret, dont l'objectif est de pérenniser les SAS, est à l'ordre du jour du gouvernement de la Communauté française (voir encadré). Une lueur d'espoir donc, pour poursuivre et améliorer le travail des Structures d'Accrochage Scolaire... ■

BRIGITTE GERARD

1. Structure émanant du réseau libre d'enseignement.
2. Il s'agit des asbl *Rebonds*, *Aux Sources*, *Compas Format* et *Forum*, toutes quatre nommées "Espace Tremplin" et subsidiées en partie par la province de Liège.

## quel avenir pour les SAS?

**Marc VERKOYEN**, collaborateur de la FeSEC en charge des discriminations positives, pointe les éléments importants repris dans l'avant-projet de décret "renforçant le dispositif des services d'accrochage scolaire", passé en 1<sup>re</sup> lecture au gouvernement de la Communauté française:

"12 SAS au moins pourront dorénavant être subventionnés et ils seront agréés pour une durée de 5 ans, à renouveler. Ces structures pourront accueillir 400 jeunes par an, ce qui n'est déjà pas suffisant quand on sait que l'année dernière, 6.000 jeunes ont été signalés aux services d'aide à la jeunesse comme étant en décrochage scolaire! Il y a disproportion entre le dispositif prévu et la masse d'élèves concernés. Par ailleurs, on ne trouve rien dans le texte en ce qui concerne le statut des membres du personnel, qui seront donc toujours dans l'inconfort. En ce qui concerne les subventions, elles seront proportionnelles au nombre d'élèves pris en charge dans chaque centre... mais sans qu'aucun chiffre de départ ne soit avancé! Nous sommes donc encore face à toute une série de points d'interrogation, mais ce décret aura au moins le mérite d'exister..."



## MERCI MYRIAM!

Dans feu **EXPOSANT neuf** ou dans l'actuel **entrées libres**, **Myriam TONUS** nous a régalés de sa plume alerte et vigoureuse, tour à tour généreuse et attentive quand elle donnait la parole aux "gens de terrain".

Précise et limpide quand il s'agissait de revisiter les fondements d'une pensée philosophique ou d'un courant pédagogique, elle pouvait se faire incisive quand il le fallait. Et 79 articles plus tard, elle nous quitte pour devenir sous-directrice à l'Institut de la Providence (GPH) à Gosselies.

Qu'il nous soit ici permis de la remercier pour une collaboration sans faille et pour avoir facilité au maximum le travail du secrétariat de rédaction. C'est que, quand Myriam livre un article, il y a tout au plus une virgule à ajouter! Le fond n'a d'égal que la forme... et réciproquement!

Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions et ne désespérons pas de la lire encore... ici ou ailleurs.

## UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

### Il est encore temps de s'inscrire!

Comme vous le savez déjà, le SEGEC organise sa **2<sup>e</sup> Université d'été**, sur le thème "**Culture, transmission et savoirs**", les 25 et 26 août 2006 à l'abbaye de Floreffe.

Parmi les intervenants:

**Maurice BELLET**, prêtre, philosophe et psychanalyste; **François OST**, juriste, philosophe du droit, vice-recteur et professeur aux Facultés universitaires Saint-Louis; **Jean FLORENCE**, docteur en psychologie, philosophe, psychanalyste, professeur aux Facultés universitaires Saint-Louis et à l'UCL; **Jean-Claude GUILLEBAUD**, journaliste (formation de juriste criminologue), reporter sans frontières.

**Informations et inscriptions:**  
[www.segec.be](http://www.segec.be) ou 02/256.70.72.

## CONCOURS PHOTO

Vous partez en vacances. Ici ou là-bas. Vous avez votre appareil photo? Envoyez-nous une (ou plusieurs!) photo(s) d'écoles du bout du monde ou du bout de votre rue. Vos fichiers sont à adresser à:

[redaction@entrees-libres.be](mailto:redaction@entrees-libres.be) avec mention de vos coordonnées postales et du lieu où la photo a été prise. Vous gagnerez peut-être des *chèques-lire*... et serez peut-être publié dans un prochain numéro! Clic!

## UN AN DÉJÀ!

Avec ce n°10 se termine la première année de **entrées libres**.

Vous avez des remarques, des griefs, des suggestions, des observations, des critiques?

Nous les attendons à:

[redaction@entrees-libres.be](mailto:redaction@entrees-libres.be)

ou avenue E. Mounier 100 à 1200 Bruxelles

Fax: 02/256.70.34

Les fleurs sont aussi acceptées...

## LA REVUE DES REVUES

### ■ CAHIERS PÉDAGOGIQUES (CRAP)

N°444, juin 2006, "Décrocheurs... Comment raccrocher?"

### ■ LE MONDE DE L'ÉDUCATION

N°348, juin 2006, "Tout petit, déjà élève?", "Éducation: ambitieuses régions"

### ■ SCIENCES HUMAINES

N°172, juin 2006, "Luttes pour la reconnaissance"  
N°173, juillet 2006, "Comment les diasporas changent le monde"

### ■ REVUE FRANÇAISE DE PÉDAGOGIE

N°154, janv.-fév.-mars 2006, "La construction des politiques d'éducation: de nouveaux rapports entre science et politique"

### ■ ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE ACTUALITÉS (France)

N°304, mai 2006, "Espérer en l'élève, c'est aimer son avenir"

Photo: François TEFNIN



Un "entrées livres" spécial vacances! Six suggestions de lecture proposées par des membres du comité de rédaction. Elles les ont enthousiasmés. Elles pourraient vous plaire...

## LA PETITE FILLE DE MONSIEUR LINH

Philippe CLAUDEL  
(Stock)

Ce récit, à travers le destin banal et singulier de M. LINH, atteint une sorte d'universalité, une profondeur d'âme peu commune. L'écriture ciselée, précise, "neutre" de **Philippe CLAUDEL** raconte les événements tels qu'ils sont vécus, perçus, pensés par le vieil homme réfugié d'un pays d'Asie en guerre. Ce grand-père débarque dans une grande ville portuaire

avec sa petite-fille, encore bébé, seule survivante de sa famille. Il ne parle pas français. Sur un banc, il se fait un ami. Rencontre, partage au-delà des mots. La dernière page donne la clé du drame. On se dit: comment n'avais-je pas compris, il y avait pourtant des indices! Un livre tendre et terrible, qui révèle la condition humaine dans ce qu'elle a de tragique, d'obstinément vivant, de possiblement fraternel.

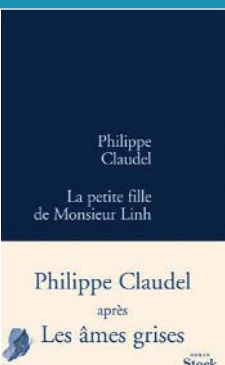
M. MAHIEU

## PASSAGÈRE DU SILENCE

Fabienne VERDIER  
(Albin Michel/Livre de Poche)

À l'heure où la Chine, avide de consommation, envahit nos marchés et invite le monde entier à commercer avec elle, le très bel ouvrage de **Fabienne VERDIER** nous offre une autre vision de ce pays. Après un apprentissage solitaire auprès de son père, puis à l'École des Beaux-Arts de Toulouse, la jeune artiste de 20 ans quitte la France en 1983 pour rejoindre une université provinciale du Sichuan, afin de s'initier à la peinture et à la calligraphie; elle y restera jusqu'en 1992. Elle relate sa vie d'étudiante et son apprentissage auprès de véritables "maîtres". À découvrir!

P. PINPURNIAUX



## FUIR

Jean-Philippe TOUSSAINT  
(Les Éditions de Minuit)

*Fuir* est le récit d'une course entre une pensée voyageuse et vagabonde et un corps en mouvement. Les personnages et donc le lecteur sont toujours en mouvement: l'avion, le train, la moto, le bateau, le cheval, la voiture sont les moyens de fuir, mais fuir qui et quoi? Se fuir et se retrouver, revenir aussi à celle que l'on n'aurait jamais dû quitter. Les antipodes pour se remettre la tête à l'endroit, la Chine, pour revenir à l'île d'Elbe.

L'auteur excelle à marier la fantaisie et la romance, le rire et le coup de blues, tout en suivant les battements de cœur, d'un cœur qui chavire. Il sait suggérer des ambiances, la réverbération sur des dalles, la fraîcheur des églises, les odeurs de cierges brûlés. Dépaysement garanti.

G. SELDERSLAGH



## L'OMBRE DU VENT

Carlos RUIZ ZAFÓN  
(Grasset)



Dans le cimetière des livres oubliés, la tradition veut qu'on y en adopte un.

*L'ombre du vent*, choisi par Daniel SEMPÈRE, le conduit sur les traces d'un auteur, Julian CARAX.

Suivant les pas de cet enfant

jusqu'à son entrée dans l'âge adulte, nous menons l'enquête, embarqués dans des histoires qui s'emboîtent les unes dans les autres, à la rencontre de personnages exubérants.

Prix du meilleur roman étranger en 2004, ce mélange de genres est dédié à une ville - Barcelone -, à une époque - l'après-guerre franquiste -, à l'éveil des sens et à l'amour du livre.

B. GEORGERY

## COURT SERPENT

Bernard du BOUCHERON  
(Gallimard/Folio)

L'abbé MON-TANUS est envoyé, au XIV<sup>e</sup> siècle, par son Cardinal-Archevêque pour s'informer d'une lointaine colonie chrétienne dont on est sans nouvelles, tout au Nord. Il s'agit aussi d'y réanimer la foi et le culte. Au terme d'épreuves inouïes, ce qui reste de l'équipage sur un drakkar ruiné découvre ce qu'est devenu cette communauté primitive et de quels maléfices glacés elle se consume.

Premier, bref et sauvage roman d'un énarque de 76 ans (!), *Court Serpent* stupéfie par la densité et la force de son style cruel et luxueusement ecclésiastique.

Littérairement: un diamant noir.

J. VANDENSCHRIK



## MANIÈRE NOIRE

Xavier HANOTTE  
(Labor, coll. "Espace Nord")

**Xavier HANOTTE** est un de nos romanciers dont la discrétion est directement proportionnelle au talent, c'est-à-dire bien grande. Son premier roman, *Manière noire* (paru en 1995), est un polar, quelque part à la croisée de Georges SIMENON et de Fred VARGAS. Son héros, Barthélemy DUSSERT, traîne sa mélancolie et son amour pour le poète anglais Wilfred OWEN, de Bruxelles à Charleroi, en passant par Prague. L'homme qu'il recherche, un terroriste qu'on croyait mort, est en fait un esthète, historien de l'art. Le talent d'HANOTTE, c'est ce presque rien, ce petit écart qui fait que tout semble à la fois familier et parfaitement étrange. Le livre refermé, quand on voit, à la gare du Midi, la tête de Tintin tourner lentement sur elle-même, on a envie de dire: fais gaffe, Barthélemy...



M. TONUS

## SI J'AVAIS UN MARTEAU...

Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais les marteaux et autres masses et maillets ne m'inspirent guère! Et donc, même s'il advenait que j'en fusse l'heureuse dépositaire, je ne sais trop ce que j'en ferais. Certainement pas m'époumoner à faire obstruction à un vent qui ne m'a rien fait, ni à faire barrage au soleil toujours trop avare de ses largesses à mon goût!

### TROIS, DEUX, UN...

Quand je pense à ce pauvre Cloclo qui s'acharnait à cogner le jour et la nuit en y mettant tout son cœur, j'avoue réserver le mien - je parle du cœur, pas du marteau - à de plus nobles desseins. Mais s'il fallait absolument, par injonction décrétales, par exemple - ne riez pas, on se croit à l'abri et puis pan, cela vous tombe dessus comme un coup de massue, à l'improviste juilletiste ou sous l'apparence anodine d'une missive qui vous veut du bien! Qui plus est, par les temps qui courent, les décrets, cela pleut au-delà des normales saisonnières! - si donc, j'y étais contrainte et vraiment forcée, j'opterais pour le brigadier. Non, rassurez-vous, je ne suis pas en train de déclarer ma flamme à la maréchaussée! Je vous parle de cet ustensile théâtral de l'ombre, invisible aux regards mais diligent rappel à l'ordre des oreilles bavardes.

Je frapperais donc les trois coups. Et tant qu'à faire, ceux d'une pièce plébiscitée dès avant sa première représentation: *Les vacances*. Ma délectation mêlerait le sentiment de pouvoir imposer ainsi le silence - quel maître n'en rêve pas, au moins de temps en temps? - et le suspense de ce qui va suivre. Je goûterais pleinement cette fraction de seconde pendant laquelle le brouhaha n'est plus et le zèle vacancier n'est pas encore. Ce moment suspendu dans le vide où il est encore temps d'hésiter entre la mer et la montagne, où

on s'accorde juste un répit entre le dernier bulletin érodé par Roland-Garros et le premier rayon de soleil consommé sans le remords d'une étude délaissée. Une sorte de suspension aux allures d'éternité, comme en apnée de projets et d'agitation fébrile, fût-elle huilée à l'indice de protection 20.

Bon, allez, j'y vais: Boum! Boum! Boum! Et si, en plus, c'était sans marteau, "Oh, oh, ce serait le bonheur!". ■

EUGÉNIE DELCOMINETTE

## LE MOIS DE MAD

